

TITRE ENTREPRENEUR DE LA PETITE ENTREPRISE

Niveau 5 - Titre homologué au RNCP*

Ecole
Supérieure
des Métiers



le cnam

LE CYCLE DE FORMATION

Bac ou équivalent



*Formation diplômante en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne et le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers).

PUBLIC

Lycéen, étudiant, demandeur d'emploi et/ou salarié jusqu'à 29 ans.

TARIFS

14€ TTC par heure de formation pour les modules du CAP et 20€ TTC pour les modules du TEPE (Prise en charge possible par les OPCO ; en apprentissage).

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Ce parcours de formation transversale permet d'acquérir les méthodes et repères essentiels pour conduire un projet professionnel autour du développement, de la création d'activité ou de la reprise au sein d'une petite structure.

Cette dimension entrepreneuriale donne lieu à un accompagnement collectif et individualisé dans le cadre d'un projet au sein de l'entreprise.

La formation comprend 7 modules repères disciplinaires et 1 module gestion des processus qui s'articulent sur :

CAP : différentes méthodes sont utilisées par les formateurs : expérientielle, active, découverte, démonstrative, exposive, interrogative....

DÉBOUCHÉS

- Management, création ou reprise d'une entreprise artisanale.
- Direction ou fonction d'encadrement dans une petite entreprise ou une entreprise artisanale. Retrouvez le taux d'insertion sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34324/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES

La formation conduisant au Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise vise à apprendre à piloter un projet d'entreprise artisanale dans la perspective d'acquérir les compétences nécessaires pour mener un projet de développement, de préparation d'une future création ou reprise d'entreprise.

Le dispositif CEMA permet l'acquisition :

- d'une compétence managériale (gestion d'entreprise et gestion de projet), validée par l'obtention du TEPE, Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise délivré par le CNAM.
- d'une compétence professionnelle, validée par le CAP, Certificat d'Aptitude Professionnelle.

FORMATION

>> Pré-requis et durée :

Toute personne titulaire au minimum d'un niveau 4 ou équivalent.

Durée totale : 24 mois

Nombre d'heures à l'IFCMA

TEPE : 308h

Nombre d'heures à l'ESM

CAP : 420h

>> Rythme :

Une semaine sur trois.

>> Contenu de la formation :

Modules « connaissances » (TEPE)

- Commercial
- Gestion
- Gestion analyse de rentabilité
- GRH-Droit du travail
- Marketing-communication

Modules « mode d'emploi » (TEPE)

- GRH-Management
- Management de projet

Module « gestion de projet » (TEPE)

- Formalisation, gestion, suivi et évaluation de projet

Domaine Professionnel (CAP)

- Pratique professionnelle
- Technologie
- PSE (Prévention Santé Environnement)

>> Modalités d'évaluation :

- Réalisée à l'issue de chacun des modules : production d'un document de synthèse et un exposé oral.
- Rapport écrit sur la démarche du projet et soutenance orale devant un jury.
- Pour la possibilité de valider un ou plusieurs bloc(s) de compétence(s) : se rapprocher du secrétariat pédagogique au 05 61 10 47 40.

>> Modalités d'accès :

Admission sur dossier et entretien associé à un contrat d'apprentissage pour un CAP de 2 ans. Accessible jusqu'à la rentrée en octobre.

Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 40.

Lieu de la formation

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Chemin de la Pyramide - BP 25 31501 Muret cedex 1

Renseignements formations à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 31

Mail : formation@cm-toulouse.fr - Tél : 05 61 10 47 40

Mail : mdehout@cm-toulouse.fr - Tél : 06 49 51 94 15